

Régions: Annuaire statistique 2006

Données 2000-2004

Chapitre 4



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME
Statistiques
générales et
régionales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00-800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2006

ISBN 92-79-01800-0
ISSN 1681-9314

© Communautés européennes, 2006

Copyright des photos suivantes: couverture et pages 9, 37, 65, 77, 119, 145: Jean-Jacques Patricola; couverture et pages 13, 25, 51, 91, 105 et 131: DG Politique régionale, Commission européenne.
L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

■ INTRODUCTION	9
Données statistiques au niveau régional	10
Quelques points marquants	10
Classification régionale	10
Couverture	10
Structure	11
Besoin d'informations plus détaillées?	11
Groupe d'intérêt régional sur l'internet	11
Date de clôture pour les données de l'Annuaire	11
■ 1. POPULATION	13
Introduction	15
Une population en évolution...	15
... et une structure par âges en voie de transformation	20
Que réserve l'avenir?	22
Notes méthodologiques	24
■ 2. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL	27
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	29
Le PIB régional en 2003	29
Fortes disparités régionales à l'intérieur des pays également	31
Le processus de rattrapage dans les nouveaux États membres n'aboutit pas partout	33
Développement hétérogène à l'intérieur des pays également	35
Résumé	36
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales en volume</i>	37
■ 3. COMPTES DES MÉNAGES	39
Introduction: mesure de la richesse	41
Revenu des ménages privés	41
Résultats pour l'année 2003	42
Revenu primaire et revenu disponible	42
Revenu et prestations sociales	47
Le processus de rattrapage ne concerne pas tous les nouveaux États membres	49
Résumé	51
<i>L'unité de mesure pour les comparaisons régionales</i>	51
■ 4. MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL	53
Introduction	55
Méthodologie	55
Emploi — Le groupe d'âge des 15 à 64 ans	56
Régions à taux d'emploi élevés	56
Régions à taux d'emploi immédiatement inférieurs au niveau le plus élevé	57
Régions à taux d'emploi faibles	59
L'emploi en Bulgarie et en Roumanie	60
Emploi — Le groupe d'âge des 55 à 64 ans	60
Taux d'emploi élevés pour les personnes âgées de 55 à 64 ans.	62

Taux d'emploi faibles pour les personnes âgées de 55 à 64 ans	62
Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans en Bulgarie et en Roumanie	62
Chômage	63
Conclusion	66
<i>Définitions</i>	66
■ 5. PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL	69
Introduction	71
Des différences importantes dans la productivité du travail sur le plan régional	72
Taux de croissance de la productivité: efforts de rattrapage des nouveaux États membres	74
Productivité du travail sur la base des heures de travail	76
Conclusion	79
<i>Notes méthodologiques</i>	79
■ 6. STATISTIQUES URBAINES	81
Qu'est-ce que l'audit urbain?	83
Unités spatiales	83
Indicateurs	84
Cadre temporel	84
Compétitivité des villes	84
Production	84
Facteurs de production	86
Résultats	92
Perspectives	92
■ 7. SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	95
Introduction	97
Recherche et développement	98
Ressources humaines en science et technologie	99
Brevets	102
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance	105
Conclusion	107
<i>Notes méthodologiques</i>	107
■ 8. STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	109
Introduction	111
La diversification de l'activité économique est la plus faible dans les petites régions touristiques et les régions des capitales	111
Le commerce de détail est l'activité principale dans plus de la moitié des régions	113
Beaucoup de régions sont hautement spécialisées dans une activité spécifique	113
Répartition relativement homogène des régions intensives en haute technologie entre les États membres	117
Coûts salariaux moyens: grandes différences parmi les régions intensives en haute technologie	118
Taux d'investissement dans les activités de haute technologie: Bruxelles en tête	120
Conclusion	120
<i>Notes méthodologiques</i>	122
■ 9. SANTÉ	125
Introduction	127
La mortalité dans les régions de l'Union	127

Cardiopathies ischémiques	128
Accidents	129
Les ressources en matière de santé dans les régions de l'Union	132
Sorties d'hôpital	132
Dentistes	134
Conclusion	134
<i>Notes méthodologiques</i>	135
■ 10. TRANSPORTS	137
Introduction	139
Réseau routier	139
Parc de véhicules	141
Sécurité routière	142
Transport maritime	144
Passagers aériens	146
Conclusion	148
<i>Notes méthodologiques</i>	149
■ 11. AGRICULTURE	151
Introduction	153
Notes méthodologiques	153
Structure des exploitations agricoles	154
Aspects environnementaux	160
Statistiques du développement rural	162
Le concept de l'OCDE	162
Le concept du degré d'urbanisation d'Eurostat	164
Conclusion	167
■ UNION EUROPÉENNE – Régions au niveau NUTS 2	169
■ PAYS CANDIDATS – Régions statistiques dans niveau 2	171

Introduction



Données statistiques au niveau régional

Une décision sur les Fonds structurels pour la période 2007-2013 a été prise en décembre 2005. Cette décision est fondée sur les statistiques régionales objectives établies par Eurostat, ce qui souligne l'importance des efforts que nous entreprenons pour offrir une large palette d'informations régionales comparables.

Le présent Annuaire illustre de nombreux aspects de ces données régionales et propose dans ses divers chapitres quelques-unes des analyses qu'elles permettent de réaliser. Mais nous invitons également le lecteur à poursuivre lui-même les analyses des données régionales fournies pour chacun des thèmes présentés ici. Nous espérons aussi que la présente publication l'incitera à explorer les bases de données statistiques d'Eurostat (accessibles gratuitement sur l'internet).

Conformément aux traditions établies, l'Annuaire régional essaie de renouveler quelque peu son contenu chaque année, tout en maintenant une structure inchangée pour l'essentiel. Ainsi, de nombreux sujets reviennent d'année en année, mais le thème ou le centre d'intérêt est toujours légèrement différent. Cette année encore, un thème complètement nouveau fait son apparition dans l'Annuaire des régions, à savoir la «productivité du travail», qui combine de façon très intéressante des statistiques relatives au produit intérieur brut (PIB) avec des statistiques du marché du travail. Ce type d'approche transversale faisant intervenir différents domaines statistiques pourrait, bien sûr, s'appliquer également à d'autres thèmes statistiques, mais cela fera l'objet d'une prochaine édition de l'Annuaire.

Quelques points marquants

Nous ne présenterons pas ici le contenu de tous les chapitres du présent Annuaire régional. Voici cependant quelques éléments pour éveiller votre curiosité et vous encourager à une lecture attentive:

- Le chapitre sur la population se concentre cette année sur les taux de dépendance des jeu-

nes et des personnes âgées dans les décennies à venir et met en évidence les changements radicaux de la société auxquels nous aurons à faire face.

- Le chapitre sur le PIB régional prête une attention particulière aux taux de croissance entre 1999 et 2003 et donne un aperçu intéressant des différences régionales.
- Le chapitre sur l'audit urbain examine de plus près la compétitivité des villes, en analysant divers aspects qui permettent de comparer des villes en concurrence entre elles.
- Le chapitre relatif à l'enquête structurelle sur les entreprises s'intéresse plus précisément à des régions spécialisées dans différentes activités industrielles et de services. Il met en lumière l'hétérogénéité des régions européennes en termes de processus de production et de compétences.

Classification régionale

Toutes les analyses régionales dans le présent Annuaire sont basées sur la nomenclature NUTS 2003. Entre-temps, les dix nouveaux États membres ont également été intégrés formellement dans la nouvelle classification régionale, grâce à une modification du règlement NUTS. Les textes du règlement et de sa modification sont disponibles sur le CD-ROM, tout comme l'annexe, qui dresse la liste des régions composant la nomenclature dans chaque pays.

Couverture

Aucune distinction n'est faite, dans l'Annuaire, entre les anciens États membres, les pays qui sont devenus des États membres en 2004 et ceux dont l'adhésion est attendue en 2007 ou 2008: à chaque fois que des données sont disponibles pour la Bulgarie et la Roumanie, il va de soi qu'elles sont également présentées dans les cartes et commentaires. En ce qui concerne la Turquie et la Croatie, la situation est quelque peu différente, car la quantité de données régionales reste trop faible pour justifier leur prise en compte dans les analyses.

Structure

Dans chaque chapitre, les ventilations régionales sont illustrées par des cartes en couleurs et des graphiques, accompagnés de commentaires d'évaluation rédigés par des experts. En accord avec les traditions établies, l'Annuaire s'est efforcé de mettre l'accent sur des aspects non abordés dans un passé récent.

En vue de faciliter la compréhension des cartes de l'Annuaire, les séries de données utilisées pour les établir sont fournies, sous forme de fichiers Excel, sur le CD-ROM.

Sur les cartes, les statistiques sont présentées au niveau NUTS 2. La jaquette de la publication contient une carte indiquant les codes des régions. Le lecteur trouvera en fin de publication une liste de toutes les régions NUTS 2 de l'Union européenne (UE), ainsi qu'une liste des régions statistiques du niveau 2 de la Bulgarie et de la Roumanie. Des informations détaillées complètes sur les ventilations régionales de tous ces pays, y compris les listes des régions de niveaux 2 et 3 et les cartes correspondantes, peuvent être consultées sur le serveur RAMON ⁽¹⁾.

Besoin d'informations plus détaillées?

La base de données publique REGIO, accessible sur le site internet d'Eurostat, contient des séries chronologiques plus étendues (pouvant remonter jusqu'à 1970) et des statistiques plus détaillées que celles fournies dans le présent Annuaire, telles que la population, les décès et les naissances par année d'âge, les résultats détaillés de l'enquête communautaire sur les forces de travail, etc. De plus, REGIO englobe une série d'indicateurs de niveau NUTS 3 (par exemple, la superficie, la population, les naissances et les décès, le produit intérieur brut ou le taux de chômage). Ces indicateurs sont importants, car l'UE ne compte pas moins de huit États membres (Danemark, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte et Slovénie) qui n'ont pas de ventilation au niveau 2.

Pour de plus amples renseignements sur le contenu de la base de données REGIO, veuillez consulter la publication d'Eurostat *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2003*, dont une copie est disponible en format PDF sur le CD-ROM d'accompagnement.

Le lecteur est en outre invité à consulter la version internet des «Portraits des régions», qui présentent un profil régional de chaque région d'Europe ⁽²⁾. Ces profils des régions par sujet décrivent la géographie et l'histoire de la région, avant d'évaluer les forces et les faiblesses sur les plans démographique, économique et culturel. Parmi les aspects étudiés figurent le marché du travail, l'éducation, l'infrastructure et les ressources.

Groupe d'intérêt régional sur l'internet

L'équipe des statistiques régionales d'Eurostat gère un groupe d'intérêt accessible au public sur l'internet (site CIRCA), comportant de nombreux liens et documents utiles ⁽³⁾.

Parmi d'autres ressources, vous trouverez:

- une liste de tous les coordinateurs régionaux des États membres, des pays candidats et des pays de l'AELE;
- la dernière édition du guide de référence des statistiques régionales et urbaines;
- des présentations en PowerPoint des travaux d'Eurostat concernant les statistiques régionales et urbaines;
- la classification régionale NUTS pour les États membres et la classification régionale des pays candidats.

Date de clôture pour les données de l'Annuaire

Pour la présente édition, la date butoir a été fixée au 15 mai 2006.

¹ Voir http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/index.cfm?TargetUrl=DSP_PUB_WELC

² Voir <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/regportraits/info/data/en/index.htm>

³ Voir <http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/regstat/information>

Marché du travail régional

4.



Introduction

L'un des principaux objectifs économiques de la politique de l'emploi à l'échelle de l'Union européenne est d'atteindre, pour le groupe d'âge des 15 à 64 ans, un taux d'emploi de 67 % en 2005 et de 70 % en 2010 et, pour le groupe des 55 à 64 ans, un taux d'emploi de 50 % en 2010. Ces objectifs ont été fixés par le Conseil européen de Lisbonne (en mars 2000) et par le Conseil européen de Stockholm (en mars 2001).

Le présent chapitre a pour but d'examiner les aspects régionaux de ces indicateurs clés du marché du travail et de présenter divers facteurs liés à l'emploi et au chômage (taux d'activité économique, emploi par activité économique, niveau d'instruction, emploi à temps partiel, chômage de longue durée, etc.). L'analyse part d'indicateurs nationaux pour ensuite examiner de plus près les régions, afin de brosser un tableau plus précis de la situation sur le marché du travail dans chaque pays et dans des régions voisines transfrontalières. Elle utilise une vaste panoplie de données régionales relatives au marché du travail fournies par Eurostat et comprenant des données annuelles (à quelques exceptions près) à partir de 1999, qui couvrent quatre catégories — population active régionale, emploi, chômage et statistiques sociodémographiques sur les forces de travail — plus une catégorie avec des données afférentes au deuxième trimestre jusqu'en 2001 (données régionales sur le marché du travail basées sur la méthodologie antérieure à 2003).

Méthodologie

La source des informations relatives au marché du travail régional jusqu'au niveau NUTS 2 est l'enquête sur les forces de travail (EFT) de l'Union européenne. Il s'agit d'une enquête trimestrielle par échantillonnage réalisée auprès des ménages dans les États membres de l'Union, en Bulgarie et en Roumanie.

La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'enquête adopte les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT). Afin de parfaire l'harmonisation, les États membres appliquent en outre des principes communs pour l'élaboration du questionnaire.

L'année de référence est l'année civile, sauf pour l'Irlande, le Royaume-Uni (de décembre 2002 à novembre 2003 pour les données 2003, et de décembre 2003 à novembre 2004 pour les données 2004 pour les deux pays) et Chypre (d'avril 2004 à mars 2005 pour les données 2004).

Tous les résultats régionaux présentés ici concernent les régions de niveau NUTS 2 (ou les régions correspondantes de niveau 2 dans les pays candidats).

Depuis le premier trimestre de 2004, les échantillons des enquêtes sur les forces de travail pour l'Autriche, l'Italie et Malte sont répartis sur toutes les semaines du trimestre. Parallèlement, les pro-

cédures d'échantillonnage et de pondération ont été révisées en Grèce, afin d'améliorer la couverture. Les données 2003 pour Chypre font référence au deuxième trimestre, tandis que les données 2004 correspondent aux moyennes annuelles. Par conséquent, les données 2003 et 2004 ne sont pas entièrement comparables pour ces pays.

L'agriculture couvre les sections A et B, l'industrie les sections C à F et les services les sections G à P de la NACE Rév. 1.

Pour de plus amples informations concernant les statistiques sur le marché du travail régional, veuillez consulter les métadonnées (M) sur le site internet d'Eurostat <http://europa.eu.int/comm/eurostat/> sous «Données»/«Statistiques générales et régionales»/«Régions»/«Marché du travail régional».

Emploi — Le groupe d'âge des 15 à 64 ans

En 2004, le taux d'emploi à l'échelle de l'Union s'est établi à 63,1 %, contre 62,8 % en 2003. Au niveau national, le taux d'emploi le plus élevé a été enregistré par le Danemark (75,7 %), suivi de la Suède (72,1 %), du Royaume-Uni (71,6 %), de l'Autriche, du Portugal, de la Finlande et de Chypre (avec des taux tous supérieurs à 67 %). En Irlande, le chiffre était de 66,3 % et en Slovénie de 65,3 %. À l'inverse, les taux d'emploi les plus bas ont été observés à Malte (54,1 %) et en Pologne (51,7 %).

Régions à taux d'emploi élevés

Des régions affichant un taux d'emploi supérieur à 67 % (voir carte 4.1) peuvent être trouvées en Belgique (région Vlaams-Brabant au centre), aux Pays-Bas (les 12 régions), en Autriche (6 des 8 régions), en Allemagne (10 régions du sud), en République tchèque (région de la capitale Praha et région centrale Střední Čechy), en Slovaquie (région de la capitale Bratislava), en Suède (les 8 régions), en Finlande (2 régions du sud — Åland et Etelä-Suomi), en Italie (3 régions du nord — Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste, Provincia Autonoma Bolzano/Bozen et Emilia-Romagna), en Espagne (2 régions à l'est — Catalogne et Illes Balears), au Portugal (3 régions — Algarve au sud, Centro et la région de la capitale Lisboa) et au Royaume-Uni (31 des 37 régions).

Les tendances à la hausse les plus fortes entre 2003 et 2004 pour ce qui est de l'emploi total ont été constatées en Autriche (Vorarlberg à l'ouest: + 9 100 personnes occupées), en Espagne (Catalogne à l'est: + 102 600 personnes occupées, avec + 118 300 dans les services; Illes Balears à l'est: + 18 600 personnes occupées), au Royaume-Uni (Cumbria au nord-ouest: + 15 400 personnes occupées; West Yorkshire au centre: + 24 500 personnes occupées, avec + 10 000 dans l'industrie et + 12 400 dans les services; West Midlands: + 27 400 personnes occupées, avec + 41 800 dans les services et - 13 300 dans l'industrie; Outer London: + 36 300 personnes occupées; Kent au sud-est: + 36 200 personnes occupées, avec + 34 700 dans les services; Cornwall and Isles of Scilly dans le sud-ouest: + 17 000 personnes occupées; Eastern Scotland: + 29 400 personnes occupées, avec + 12 000 dans l'industrie et + 19 000 dans les services) et au Danemark, qui constitue une unique région NUTS 2 (+ 30 800 personnes occupées, avec + 28 300 dans les services).

En revanche, une tendance à la baisse a été observée à Freiburg dans le sud-ouest de l'Allemagne (- 10 000 personnes occupées, avec - 12 700 dans les services).

Dans ces régions, les taux d'activité économique pour les personnes âgées de 15 à 64 ans s'échelonnaient entre 69,2 et 81,0 %, les taux les plus élevés étant enregistrés en Suède (région capitale de Stockholm: 81,0 %), au Royaume-Uni (région Bedfordshire and Hertfordshire dans le sud-est: 80,9 %; région Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire dans le sud: 80,2 %) et au Danemark (80,1 %).

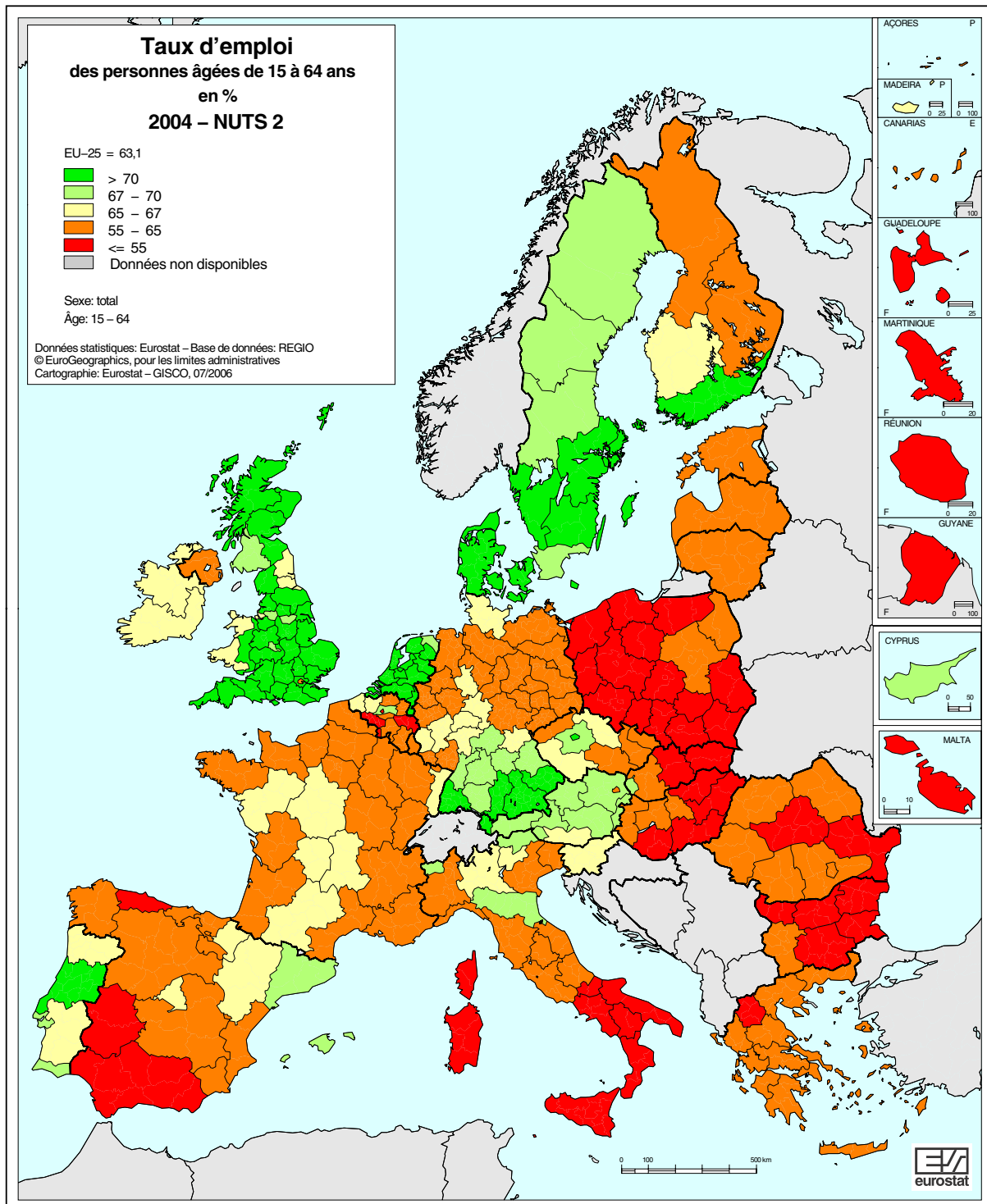
La proportion de personnes ayant un niveau d'instruction élevé dans la population active totale a varié de façon significative entre les régions affichant des taux d'emploi supérieurs à 67 % — aux Pays-Bas, en Allemagne, en Slovaquie, en France, en Espagne, à Chypre, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, elle était comprise entre 18 et 38 %, en Italie et en Autriche entre 11 et 19 %, en République tchèque et au Portugal entre 11 et 28 % et, dans la région belge Vlaams-Brabant, elle a atteint 43 %.

Dans toutes ces régions, la part du travail à temps partiel dans l'emploi total a dépassé 10 %, à l'exception de certaines régions en Espagne, au Portugal, à Chypre, en République tchèque et en Slovaquie.

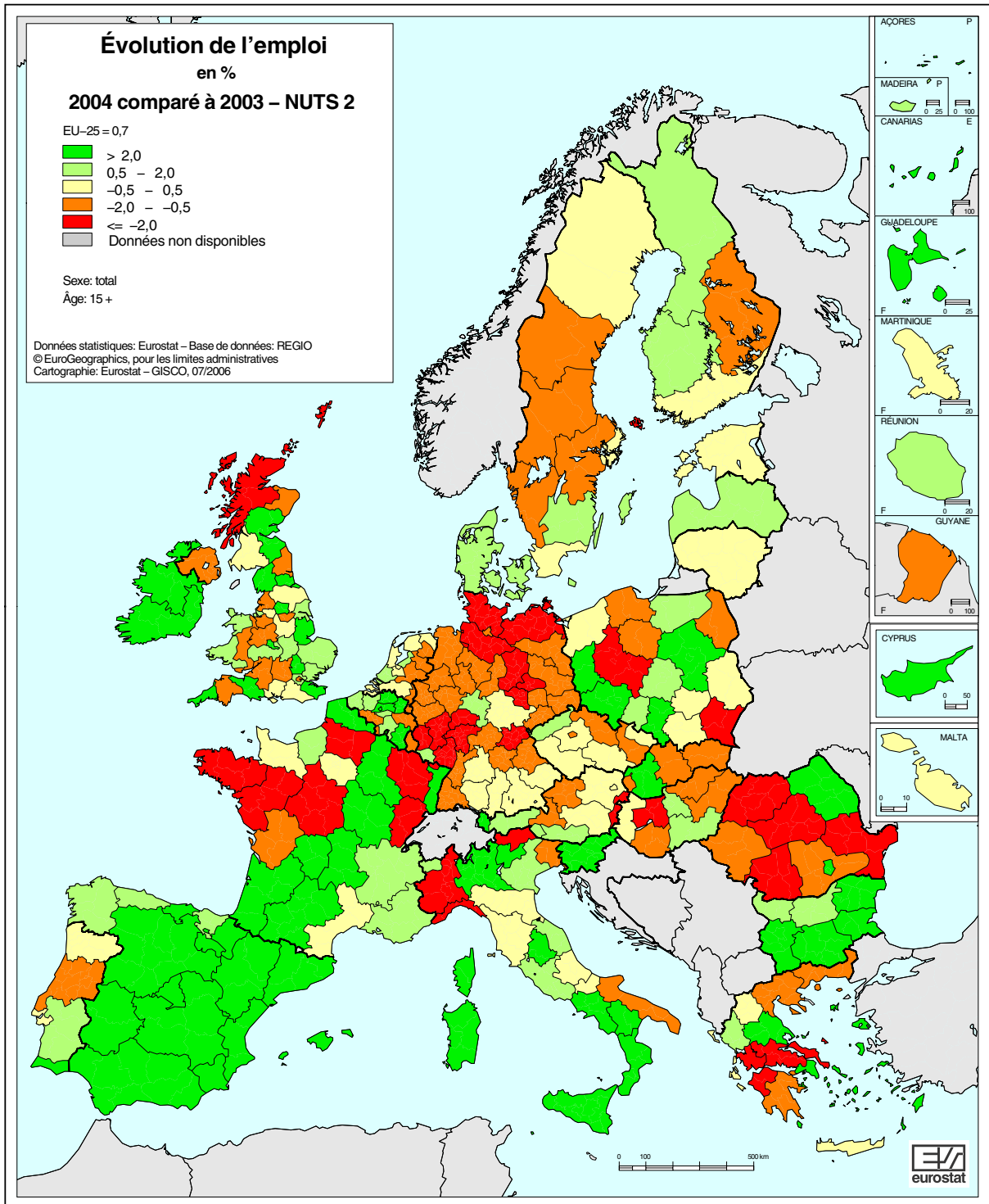
Régions à taux d'emploi immédiatement inférieurs au niveau le plus élevé

Des taux d'emploi de 65 à 67 %, soit très proches de la valeur cible de 67 % fixée pour 2005, ont été relevés dans des régions d'Irlande (les deux régions), de Belgique (Oost-Vlaanderen et West-Vlaanderen, toutes deux dans le nord-ouest), d'Espagne (Comunidad Foral de Navarra et Aragón, situées toutes deux dans le nord, et

Comunidad de Madrid), du Portugal (Norte, Alentejo dans le sud et Região Autónoma da Madeira), de Finlande (Länsi-Suomi à l'ouest), d'Italie (Lomdardia et Provincia Autonoma Trento, toutes deux dans le nord), d'Autriche (Kärnten dans le sud) et de République tchèque (Jihozápad dans le sud-ouest et Severozápad dans le nord-ouest). Il en a été de même en Slovaquie qui constitue une région unique de niveau NUTS 2.



Carte 4.1



Carte 4.2

Parmi ces régions, les progrès les plus significatifs en termes d'emploi total ont été réalisés dans deux régions espagnoles (Aragón: + 24 600 personnes occupées, avec + 15 800 dans les services et + 5 400 dans l'agriculture; Comunidad de Madrid: + 132 300 personnes occupées, avec + 40 500 dans l'industrie et + 87 400 dans les services), dans deux régions françaises (Midi-Pyrénées dans le sud-ouest: + 71 200 personnes occupées, avec + 19 000 dans l'industrie et + 59 400 dans les services; Auvergne dans le

centre: + 29 800 personnes occupées), dans deux régions irlandaises (Border, Midland and Western: + 24 500 personnes occupées; Southern and Eastern: + 29 800 personnes occupées) et dans une région du Royaume-Uni (Tees Valley and Durham dans le nord-est: + 34 800 personnes occupées, avec + 31 600 dans les services). La Slovénie a également affiché une croissance significative de l'emploi total (+ 46 200 personnes occupées, avec + 17 100 dans l'agriculture, + 6 200 dans l'industrie et + 20 000 dans les services).

À l'inverse, la baisse la plus importante de l'emploi total a été enregistrée par la région Pays de la Loire dans l'ouest de la France (– 94 800 personnes occupées, dont – 24 700 dans l'agriculture, – 35 300 dans l'industrie et – 32 600 dans les services).

Régions à taux d'emploi faibles

Des taux d'emploi faibles ont généralement été observés dans les régions méridionales et orientales de l'EU-25. Des taux inférieurs à 55 % ont été enregistrés dans 42 régions — 5 en Espagne (Principado de Asturias dans le nord, Extremadura dans l'ouest, Andalucía dans le sud, Ciudad Autónoma de Ceuta et Ciudad Autónoma de Melilla, toutes deux en Afrique du Nord), 7 dans le sud de l'Italie, 1 en Grèce (Dytiki Makedonia dans le nord), 4 en Hongrie (Dél-Dunántúl et Dél-Alföld, toutes deux dans le sud, ainsi qu'Észak-Magyarország et Észak-Alföld, toutes deux dans le nord-est), 2 en Slovaquie (Stredné Slovensko dans le centre et Východné Slovensko dans l'est), 14 des 16 régions en Pologne et 5 en France (Corse plus 4 régions d'outre-mer). Le même taux d'emploi a également été relevé à Malte, région unique NUTS 2, et dans trois régions belges (la région de la capitale Bruxelles, le Hainaut à l'ouest et Liège à l'est).

En dépit d'un faible taux d'emploi, une nette tendance à la hausse dans l'emploi total a été constatée en 2004 dans une région en Belgique (Région de Bruxelles-Capitale: + 9 700 personnes occupées et + 10 100 dans les services) et en Espagne (Andalucía dans le sud: + 135 800 personnes occupées, + 38 600 dans l'industrie et + 98 700 dans les services) et dans quatre régions de Pologne (Łódzkie dans le centre: + 21 100 personnes occupées et – 5 800 dans l'agriculture, + 18 700 dans l'industrie et + 7 200 dans les services; Śląskie dans le sud: + 91 800 personnes occupées, avec + 16 900 dans l'agriculture, + 15 600 dans l'industrie et + 59 000 dans les services; Lubuskie dans l'ouest: + 21 000 personnes occupées et + 12 400 dans l'industrie; Dolnośląskie dans le sud-ouest: + 55 100 personnes occupées, + 9 100 dans l'industrie et + 46 500 dans les services).

En revanche, l'emploi total a reculé dans une région de Hongrie (Észak-Alföld dans le nord-est: – 10 500 personnes occupées, avec – 7 600 dans l'industrie) et dans deux régions de Pologne (Podkarpackie dans le sud-est: – 32 800 personnes occupées, avec – 21 200 dans l'agriculture

et – 10 500 dans l'industrie; Wielkopolskie dans le centre: – 48 100 personnes occupées, avec – 15 200 dans l'agriculture et – 41 100 dans les services, mais + 7 900 dans l'industrie).

Dans ces régions, les taux d'activité économique des personnes âgées de 15 à 64 ans ont considérablement varié d'un pays à l'autre: de 60 à 63,7 % en Belgique, de 53,7 à 59,7 % en Italie (59,7 % en Sardaigne), de 57,1 à 61,4 % en France (59,3 % en Corse), de 60 à 63,9 % en Espagne, de 59,7 à 66,4 % en Pologne, de 68,3 à 69,2 % en Slovaquie et de 54,3 à 57,2 % en Hongrie. Dans la région Dytiki Makedonia dans le nord de la Grèce, le taux a atteint 64,2 % et, à Malte, qui correspond à une région unique de niveau NUTS 2, il s'est établi à 58,3 %.

Dans ces régions, la proportion de personnes ayant un niveau d'instruction élevé par rapport à la population active totale se situait entre 30 et 46 % en Belgique, entre 22 et 33 % en Espagne et entre 11 et 18 % en Italie, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne. Dans la région Corse, en France, elle était de 19 %, dans la région grecque Dytiki Makedonia de 18 % et à Malte de 15 %.

La part des emplois à temps partiel dans l'emploi total a varié dans les régions à faible taux d'emploi — de 19 à 22 % en Belgique, de 7 à 20 % en France, en Italie et en Pologne, de 5 à 9 % en Espagne, à Malte et dans la région grecque Dytiki Makedonia, de 5 à 6 % en Hongrie et de 1 à 3 % en Slovaquie.

L'emploi en Bulgarie et en Roumanie

En Bulgarie, le taux d'emploi national pour le groupe d'âge des 15 à 64 ans s'est établi à 54,2 %, avec des fluctuations d'une région à l'autre: entre 47,5 et 59,7 %. Toutes les régions de Bulgarie ont fait état d'un mouvement à la hausse dans l'emploi total, la progression la plus forte étant relevée dans la région Yugozapaden dans le sud-ouest (+ 39 100 personnes occupées, + 22 100 dans l'industrie et + 25 500 dans les services), dans celle de Severoiztochen dans le nord-est (+ 16 700 personnes occupées, + 4 400 dans l'agriculture, + 5 100 dans l'industrie et + 7 000 dans les services) et dans celle de Yuzhen tsentralen dans le centre-sud (+ 16 300 personnes occupées, + 9 500 dans l'industrie et + 8 400 dans les services).

Le taux d'emploi en Roumanie était de 57,7 %, avec des taux régionaux compris dans une fourchette de 53,7 à 62,3 %. De 2003 à 2004,

l'emploi total a progressé dans deux régions de Roumanie: Nord-Est (+ 53 900 personnes occupées, avec - 24 100 dans l'agriculture, + 15 600 dans l'industrie et + 62 400 dans les services) et Bucureşti (+ 54 000 personnes employées, avec - 14 900 dans l'industrie et + 67 900 dans les services). Simultanément, la Roumanie a enregistré une forte baisse de l'emploi dans l'agriculture: - 88 900 personnes occupées dans la région Centre, - 73 000 dans la région Nord-Vest, - 53 500 dans la région Vest, - 64 900 dans la région Sud-Est et - 67 800 dans la région Sud.

Les taux d'activité économique dans les régions pour le groupe d'âge des 15 à 64 ans se sont échelonnés entre 55,8 et 65,9 % en Bulgarie, tandis que les chiffres en Roumanie ont varié entre 59,5 et 66,8 %.

Emploi – Le groupe d'âge des 55 à 64 ans

La raison première pour laquelle la politique de l'Union met l'accent sur l'emploi des personnes âgées (groupe des 55 à 64 ans) est le vieillissement de la population européenne (faibles taux de natalité et allongement de l'espérance de vie) avec, en conséquence, la nécessité d'atténuer la pression exercée sur les systèmes de protection sociale en augmentant la participation au marché du travail. Une autre raison pour laquelle il importe d'étudier l'emploi de ce groupe d'âge réside dans le fait que les personnes plus âgées ont moins de chances de garder ou de trouver un emploi, notamment dans les régions confrontées à un chômage élevé.

En 2004, dans l'EU-25, le taux d'emploi des personnes de 55 à 64 ans a augmenté pour atteindre 40,9 %, contre 40,1 % en 2003. Au niveau national, des taux supérieurs à 50 % ont été observés en Suède (69,1 %), au Danemark (60,3 %), au Royaume-Uni (56,2 %), en Estonie (52,4 %), en Finlande (50,9 %) et au Portugal (50,3 %), et des taux proches de 50 % ont été relevés en Irlande, en Lettonie, en Lituanie et à Chypre. À l'autre extrémité de l'échelle, des taux d'environ 30 % ont été enregistrés en Belgique, en Autriche, au Luxembourg, en Italie, à Malte, en Hongrie, en Pologne, en Slovénie et en Slovaquie.

De 2003 à 2004, tant la population que l'emploi du groupe d'âge des 55 à 64 ans ont connu des

changements significatifs dans l'EU-25 considérée dans son ensemble (+ 933 300 personnes et + 755 500 personnes occupées) et dans les États membres suivants: Belgique (+ 23 900 personnes, + 27 900 personnes occupées), Pays-Bas (+ 64 500 personnes, + 45 900 personnes occupées), France (+ 288 200 personnes, + 136 900 personnes occupées), Espagne (+ 122 900 personnes, + 75 500 personnes occupées), Allemagne (population en baisse de 229 900 personnes, emploi en hausse de 116 000), Pologne (+ 112 800 personnes, + 5 000 personnes occupées), Slovaquie (+ 35 100 personnes, + 19 600 personnes occupées), République tchèque (+ 50 000 personnes, + 26 200 personnes occupées), Slovénie (+ 5 500 personnes, + 13 600 personnes occupées), Royaume-Uni (+ 161 300 personnes, + 145 300 personnes occupées), Irlande (+ 13 500 personnes, + 8 600 personnes occupées) et Finlande (+ 27 100 personnes, + 22 200 personnes occupées). La seule diminution dans l'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans a été constatée au Portugal (- 11 000 personnes occupées).

Au niveau régional, malgré le taux d'emploi élevé chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (supérieur à 50 %) en 2004, le taux d'emploi du groupe des 15 à 64 ans n'a pas dépassé 67 % dans la région Inner London au Royaume-Uni (62,9 %), dans la région Kriti en Grèce (64,0 %) ou en Estonie (63,0 %) qui correspond à une région unique de niveau NUTS 2. Parallèlement, des régions caractérisées par un faible niveau d'emploi (au-dessous de 35 %) chez les personnes de 55 à 64 ans affichent un taux d'emploi élevé (au-dessus de 67 %) chez les personnes du groupe des 15 à 64 ans — il s'agit de six régions autrichiennes (Burgenland, Niederösterreich, Steiermark, Oberösterreich, Salzburg et Tirol), de la région Vlaams-Brabant dans le centre de la Belgique et de deux régions du nord de l'Italie (Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste et Emilia-Romagna).

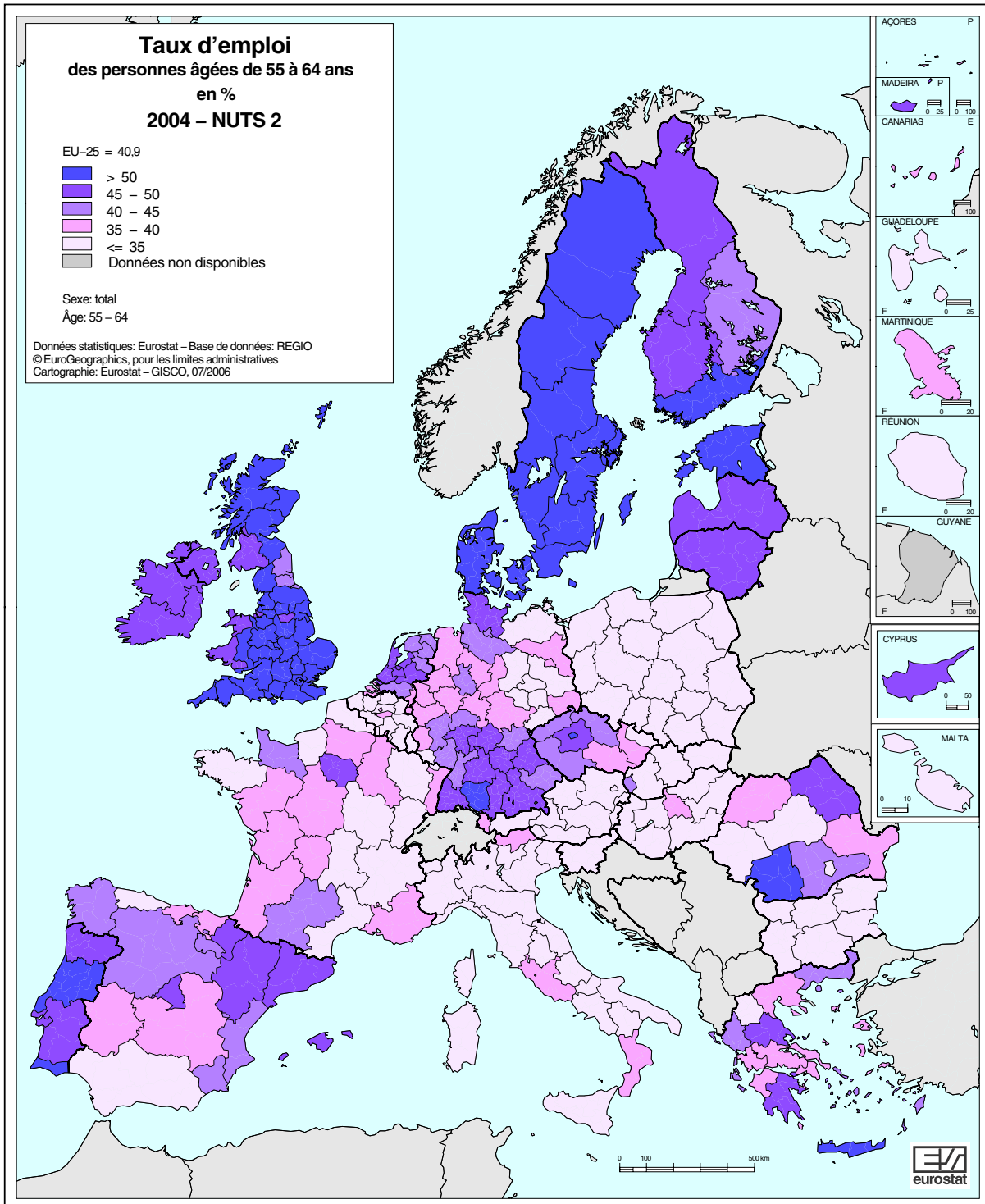
Les taux d'activité économique des personnes de 55 à 64 ans dans les régions enregistrant un taux d'emploi supérieur à 50 % pour ce groupe d'âge étaient compris entre 53,3 et 77,4 %, alors que, dans les régions ayant un taux d'emploi inférieur à 35 %, ils étaient compris entre 20,6 et 47,5 %.

Taux d'emploi élevés pour les personnes âgées de 55 à 64 ans

Des taux d'emploi supérieurs à 50 % chez les personnes de 55 à 64 ans ont été relevés dans toutes

les régions de Suède, dans trente des trente-sept régions du Royaume-Uni, dans deux régions du Portugal (Algarve dans le sud et Centro) et dans une région, respectivement, en République tchèque (région de la capitale Praha), en Allemagne (Tübingen dans le sud), en Grèce (Kriti) et en Finlande (Etelä-Suomi dans le sud). Le Danemark et l'Estonie, qui constituent chacun une région unique de niveau NUTS 2, ont également affiché des taux supérieurs à 50 %.

Dans ces régions, l'emploi des personnes du groupe des 55 à 64 ans a augmenté de façon notable en Allemagne (Tübingen: + 27 500 personnes occupées), en Finlande (Etelä-Suomi: + 11 700 personnes occupées), en Suède (Väst-sverige dans le sud-ouest: + 6 700 personnes occupées), au Royaume-Uni (East Riding and North Lincolnshire dans l'est: + 7 300 personnes occupées; West Yorkshire dans le centre: + 12 800 personnes occupées; Outer London:



Carte 4.3

+ 22 300 personnes occupées; Surrey, East and West Sussex dans le sud: + 16 900 personnes occupées; Kent dans le sud-est: + 21 700 personnes occupées; Dorset and Somerset dans le sud: + 11 900 personnes occupées) et au Danemark (+ 6 800 personnes occupées). En revanche, l'emploi a reculé dans la région Centro au Portugal (- 5 300 personnes occupées) et dans la région Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire dans le sud du Royaume-Uni (- 18 000 personnes occupées).

Taux d'emploi faibles pour les personnes âgées de 55 à 64 ans

Des taux d'emploi inférieurs à 35 % chez les personnes de 55 à 64 ans ont été enregistrés dans la plupart des régions de Belgique, d'Autriche, de Slovaquie, de Hongrie et d'Italie, dans toutes les régions de Pologne, dans douze régions en France, dans huit régions en Allemagne, dans deux en Espagne (Andalucía dans le sud et Principado de Asturias dans le nord-ouest) et dans une région, respectivement, en République tchèque (Moravskoslezsko dans le nord-est) et en Grèce (Dytiki Makedonia dans le nord). Le Luxembourg, Malte et la Slovénie, qui constituent chacun une région unique NUTS 2, ont également enregistré des niveaux d'emploi particulièrement faibles dans le groupe d'âge des 55 à 64 ans.

Une tendance à la hausse dans l'emploi des personnes de 55 à 64 ans a été relevée dans des régions de Belgique (Antwerpen: + 6 300 personnes occupées; West-Vlaanderen dans le nord-ouest: + 6 500 personnes occupées), de République tchèque (Moravskoslezsko: + 5 500 personnes occupées), de France (Rhône-Alpes dans le sud-est: + 19 300 personnes occupées; Languedoc-Roussillon dans le sud: + 10 000 personnes occupées), de Pologne (Mazowieckie dans le centre: + 13 200 personnes occupées; Dolnośląskie dans le sud-ouest: + 5 700 personnes occupées), de Slovaquie (Západné Slovensko dans l'ouest: + 6 500 personnes occupées; Východné Slovensko dans l'est: + 5 500 personnes occupées) et d'Espagne (Andalucía: + 16 600 personnes occupées). Il en a été de même en Slovénie qui constitue une région unique NUTS 2 (+ 13 600 personnes occupées).

En revanche, une tendance à la baisse a été observée en Autriche (Wien: - 6 000 personnes occupées; Steiermark dans le sud-est: - 6 500 personnes occupées), en France (Haute-Normandie dans le nord: - 8 700 personnes occupées; Bourgogne

dans le centre: - 5 300 personnes occupées) et, enfin, en Pologne (région centrale de Łódzkie: - 7 600 personnes occupées; Podkarpackie dans le sud-est: - 5 800 personnes occupées; région centrale de Wielkopolskie: - 11 100 personnes occupées).

Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans en Bulgarie et en Roumanie

En Bulgarie, où le taux d'emploi atteignait 32,5 % en 2004, les chiffres de la population et de l'emploi ont tous deux progressé par rapport à 2003 pour le groupe d'âge des 55 à 64 ans (+ 8 400 personnes, + 25 900 personnes occupées). La Roumanie, qui compte une proportion plus importante de personnes âgées de 55 à 64 ans (36,9 %), a enregistré une tendance démographique inverse (- 26 100 personnes) et une évolution stable dans le domaine de l'emploi (+ 700 personnes) pour le groupe des 55 à 64 ans en 2004.

Au niveau régional, la croissance la plus élevée en termes absolus pour l'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans a été enregistrée dans la région Yugozapaden dans le sud-ouest de la Bulgarie (+ 9 500 personnes occupées) et dans la région Nord-Est en Roumanie (+ 22 200 personnes occupées). Les taux d'activité économique des personnes de 55 à 64 ans ont varié entre 32,7 et 40,4 % en Bulgarie; la fourchette de variation a été sensiblement plus large en Roumanie: de 25,9 à 53,4 %.

Chômage

En 2004, le taux de chômage au niveau de l'Union européenne est resté inchangé à 9,2 %. Une progression significative dans le domaine du chômage de 2003 à 2004, après l'adhésion des nouveaux États membres à l'UE le 1^{er} mai 2004, a vu la Lituanie passer de 12,4 à 11,4 % et la Pologne de 19,6 à 19,0 %, tandis qu'une évolution à la baisse a fait passer les taux de la République tchèque de 7,8 à 8,3 % et ceux de la Slovaquie de 17,6 à 18,2 %.

La Lituanie (voir carte 4.4), qui constitue une région unique de niveau NUTS 2, a fait état d'une chute significative du chômage total, alors que l'emploi des femmes passait de 58,4 à 57,8 % (- 8 400). Les deux chiffres se rapportent au groupe d'âge des 15 à 64 ans.

Parmi les sept régions polonaises connaissant les améliorations les plus remarquables (voir carte 4.5), l'emploi a augmenté de façon significative dans deux régions centrales: Łódzkie (+ 18 700 personnes occupées dans l'industrie) et Mazowieckie (+ 85 300 personnes occupées dans les services). Les changements positifs en Pologne se sont clairement traduits par une tendance à la baisse du chômage de longue durée, notamment dans cinq régions: Podkarpackie dans le sud-est, Podlaskie et Warmińsko-Mazurskie dans le nord-est, Zachodniopomorskie dans le nord-ouest et Mazowieckie. Une baisse du chômage et, paradoxalement, aussi de l'emploi (– 21 200 personnes occupées dans l'agriculture et – 10 500 dans l'industrie) dans la région Podkarpackie a fait reculer le taux d'activité économique dans le groupe d'âge des 15 à 64 ans à 62,1 % (par rapport à 64,0 % en 2003).

L'emploi a également progressé dans deux régions tchèques caractérisées par une hausse significative du chômage (Severozápad dans le nord-ouest et Jihovýchod dans le sud-est). Dans la région de la capitale Praha, où le chômage aussi bien que l'emploi total ont diminué (– 6 700 personnes dans l'industrie, mais + 1 200 dans les services), le taux d'activité économique a fléchi, passant de 74,2 à 73,1 % dans le groupe d'âge des 15 à 64 ans.

La Slovaquie, avec un chômage en augmentation dans trois régions, a enregistré une amélioration remarquable dans la région occidentale de Západné Slovensko (– 5 600 chômeurs de longue durée, + 19 300 personnes occupées dans l'industrie et + 11 800 personnes occupées dans les services).

Dans les «anciens» États membres, le recul le plus net du chômage a été enregistré en Espagne (de 11,5 à 11,0 %), tandis que, à l'opposé, une augmentation a été relevée au Luxembourg (de 3,7 à 4,8 %), aux Pays-Bas (de 3,7 à 4,6 %) et en Suède (de 5,7 à 6,5 %).

Dans les trois pays qui ont ouvert leur marché du travail aux travailleurs des nouveaux États membres dès le premier jour de leur adhésion (Irlande, Suède et Royaume-Uni), des améliorations ont été observées entre 2003 et 2004 en ce qui concerne le chômage en Irlande (de 4,7 à 4,5 %, – 1 400 personnes) et au Royaume-Uni (de 5,0 à 4,7 %, – 75 800 personnes), mais non en Suède (de 5,7 à 6,5 %, + 39 800 personnes).

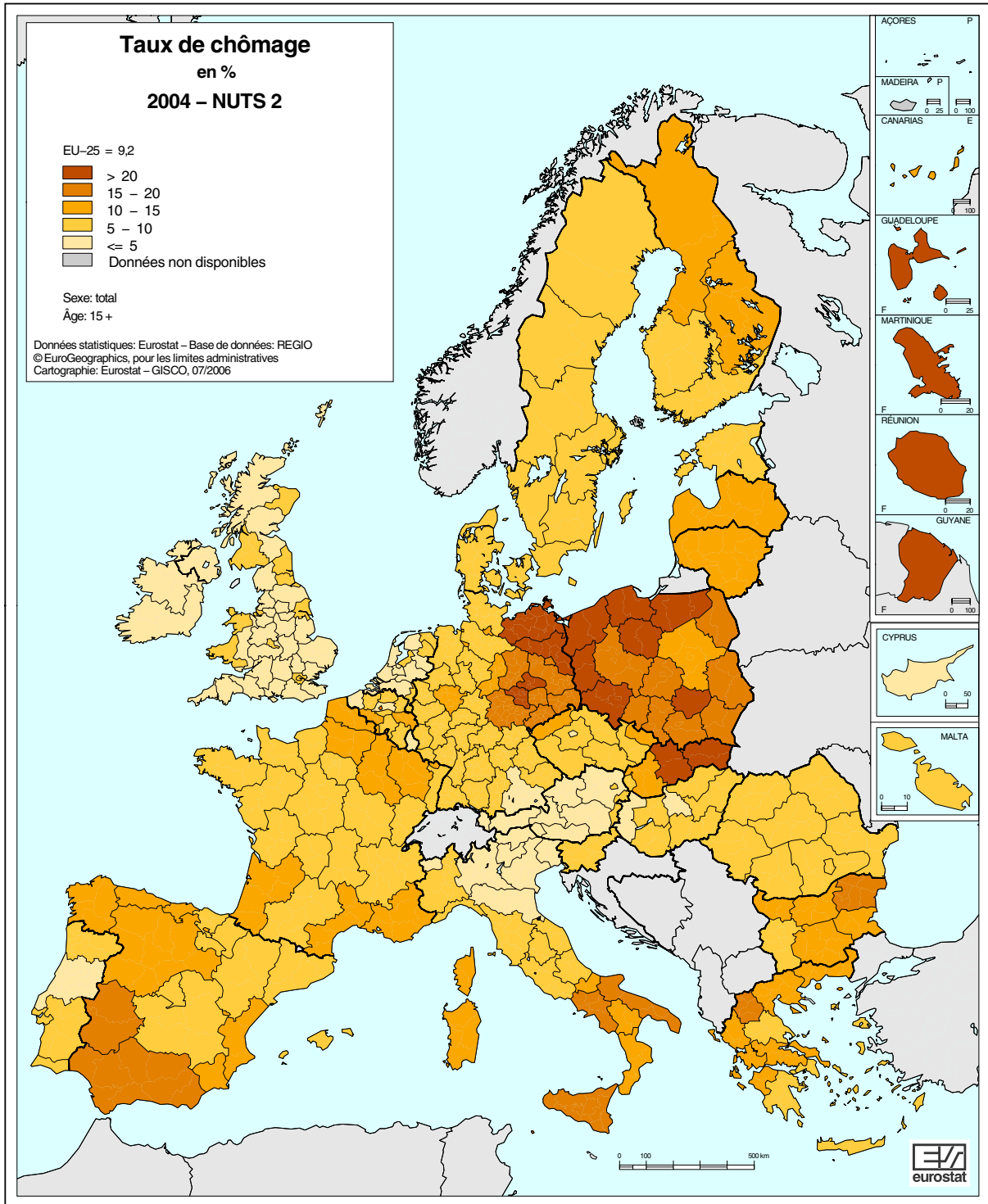
Au niveau régional, dans les «anciens» États membres (voir carte 4.4), le chômage a reculé dans la plupart des régions d'Espagne, alors qu'un mouvement inverse a été constaté dans toutes les régions de Suède et des Pays-Bas et dans la plupart des régions d'Allemagne. Les changements les plus importants au niveau régional ont été observés en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Suède et au Luxembourg (région unique NUTS 2); ils sont liés à:

- un recul de l'emploi dans l'industrie dans la région de Düsseldorf à l'ouest et une augmentation de l'emploi dans les services dans la région de Thüringen à l'est;
- des créations d'emplois dans les services et l'industrie en Espagne, dans la région de la capitale Madrid et dans la région méridionale d'Andalucía;
- une diminution de l'emploi dans l'industrie et une hausse dans les services dans la région de la capitale Lisbonne;
- un recul de l'emploi dans les services dans deux régions du sud de la Suède (Östra Mellansverige et Västsverige).

De tous les pays étudiés, la Bulgarie a enregistré — comme en 2003 — l'amélioration la plus sensible en 2004: le chômage y a baissé de 1,7 point pour s'établir à 12,0 %. Le taux de chômage a varié sensiblement selon les régions, la fourchette étant comprise entre 9,4 % (Yugozapaden dans le sud-ouest) et 17,6 % (Severoiztochen dans le nord-est). En Roumanie, l'évolution a été inverse: hausse du chômage (de 7,0 % en 2003 à 8,1 % en 2004), les taux régionaux s'échelonnant entre 6,2 % (Nord-Est) et 9,9 % (Sud-Est).

L'ensemble des régions bulgares ont affiché une tendance à la baisse du chômage, les plus fortes étant observées dans la région Yugoiztochen dans le sud-est, dans la région Yugozapaden (– 16 200 chômeurs et + 39 100 personnes occupées) et dans la région du centre-nord Severen tsentralen. Cette évolution favorable est liée dans toutes les régions à une baisse du chômage de longue durée, notamment dans la région Severozapaden dans le nord-ouest ainsi que dans les régions Yugozapaden (évolution sensible de l'emploi dans tous les secteurs), Severoiztochen et Yugoiztochen.

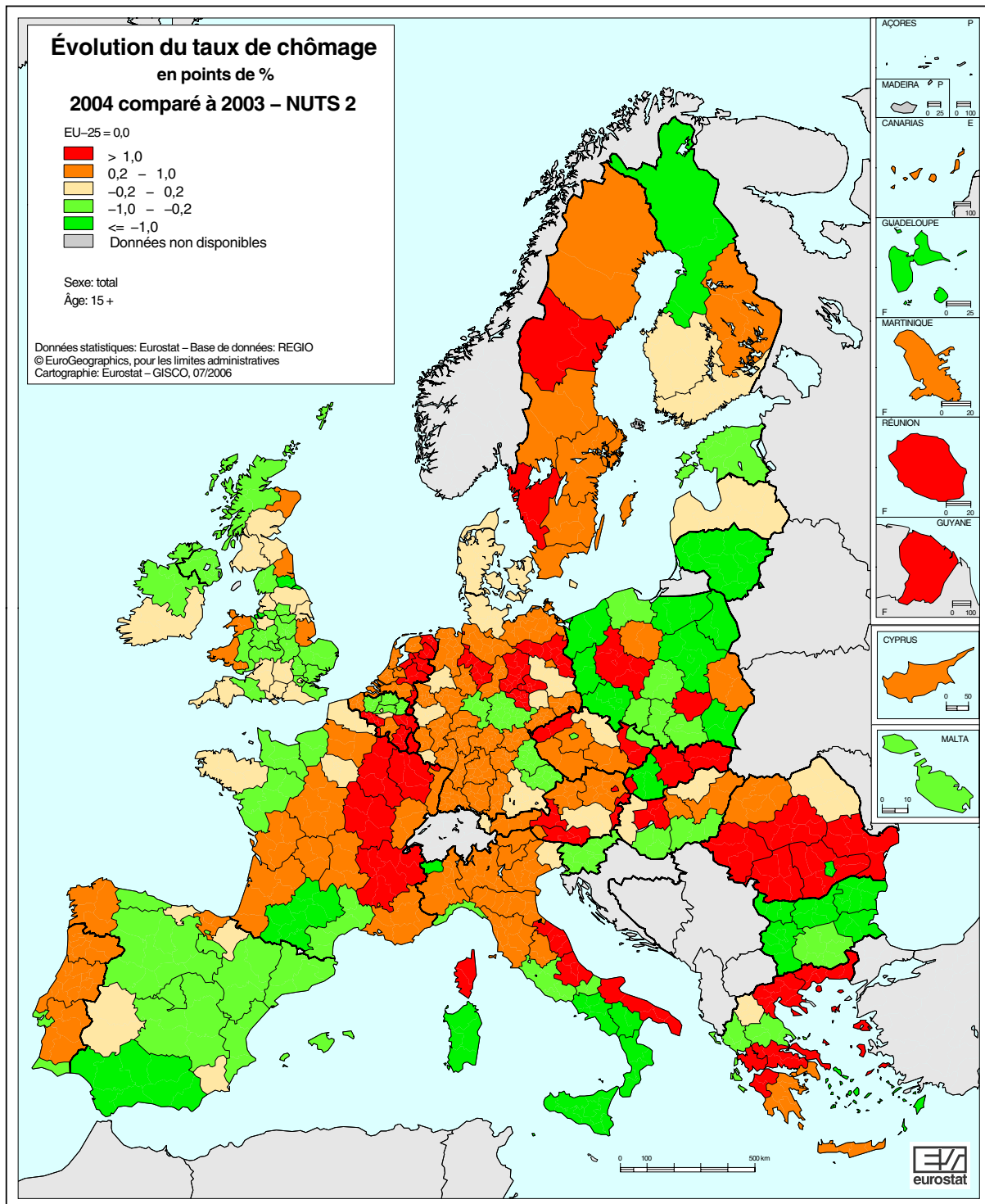
En Roumanie, l'ensemble des régions, à l'exception de la région Nord-Est et de la région de la



Carte 4.4

capitale București, a affiché une tendance à la hausse du chômage. L'emploi dans l'agriculture (32 % du total des emplois au niveau national) et dans les professions indépendantes a diminué sensiblement dans toutes les régions, à l'exception d'une seule (București), en particulier dans les régions Centru, Vest et Nord-Vest. En revanche, une tendance positive a été observée dans la région Nord-Est (+ 62 400 personnes

occupées dans les services), dans la région de la capitale București (+ 67 900 personnes occupées dans les services), dans la région Sud-Est (+ 28 500 personnes occupées dans l'industrie) et dans la région Vest (+ 49 300 personnes occupées dans l'industrie). Le chômage de longue durée a diminué dans la région de la capitale București, alors qu'il a augmenté dans les régions Sud et Centru.



Carte 4.5

Conclusion

Le présent chapitre a pour but d'illustrer la dimension régionale de l'évolution positive de l'emploi pour les personnes âgées de 55 à 64 ans dans la majorité des pays de l'UE et en Bulgarie, ainsi que la dimension régionale des tendances en matière de chômage et d'emploi

pour le groupe d'âge des 15 à 64 ans dans l'EU-25, en Bulgarie et en Roumanie. Il identifie et décrit quelques-uns des principaux facteurs liés aux développements sur les marchés du travail régionaux et nationaux, tels que le taux d'activité économique, l'emploi par activité économique, le niveau d'instruction, l'emploi à temps partiel, le chômage de longue durée et la population.

Définitions

La **population** comprend les personnes âgées de 15 ans et plus, vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, instituts religieux, logements collectifs pour travailleurs, etc., ne sont pas incluses). Elle comprend toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, vivent dans les ménages faisant l'objet de l'enquête. Cette définition couvre également les personnes qui, pour des raisons d'études, de congés, de maladie, de mission, etc., sont éloignées du ménage pour de courtes périodes (mais qui ont conservé des liens avec le ménage privé). Les personnes effectuant le service militaire obligatoire ne sont pas incluses.

Les **personnes occupées** sont toutes celles âgées de 15 ans et plus (16 ans et plus pour l'Espagne et le Royaume-Uni et de 15 à 74 ans pour le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Suède et la Finlande) qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail d'au moins 1 heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou ne travaillaient pas mais occupaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus.

Les **chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans (de 16 à 74 ans pour l'Espagne et le Royaume-Uni) qui étaient:

1. sans travail pendant la semaine de référence;
2. disponibles pour travailler (c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence);

3. activement à la recherche d'un travail (c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence), ou qui avaient trouvé un travail et l'entameraient dans un délai de trois mois au maximum (les trois conditions doivent être réunies simultanément).

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes occupées en pourcentage de la population. Le taux d'emploi peut être ventilé par âge et par sexe, par exemple le **taux d'emploi du groupe d'âge des 15 à 64 ans**.

La **population active** (ou **force de travail**) comprend les personnes occupées et les chômeurs.

Le **taux de chômage** représente le pourcentage des chômeurs par rapport à la population active.

Le taux de chômage peut être ventilé par âge et par sexe. Le **taux de chômage des jeunes** concerne les personnes âgées de 15 à 24 ans.

Le **taux d'activité économique** correspond au pourcentage des personnes occupées et des chômeurs (c'est-à-dire de la population active) par rapport à la population.

Le **taux de chômage de longue durée** correspond au pourcentage de chômeurs de longue durée (douze mois au moins) par rapport au total des chômeurs de moins d'un an et des chômeurs de longue durée.

UNION EUROPÉENNE – Régions au niveau NUTS 2

BE10	Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest	DEB2	Trier	FR26	Bourgogne
BE21	Prov. Antwerpen	DEB3	Rheinhesen-Pfalz	FR30	Nord - Pas-de-Calais
BE22	Prov. Limburg (BE)	DEC0	Saarland	FR41	Lorraine
BE23	Prov. Oost-Vlaanderen	DED1	Chemnitz	FR42	Alsace
BE24	Prov. Vlaams-Brabant	DED2	Dresden	FR43	Franche-Comté
BE25	Prov. West-Vlaanderen	DED3	Leipzig	FR51	Pays de la Loire
BE31	Prov. Brabant Wallon	DEE1	Dessau	FR52	Bretagne
BE32	Prov. Hainaut	DEE2	Halle	FR53	Poitou-Charentes
BE33	Prov. Liège	DEE3	Magdeburg	FR61	Aquitaine
BE34	Prov. Luxembourg (BE)	DEF0	Schleswig-Holstein	FR62	Midi-Pyrénées
BE35	Prov. Namur	DEG0	Thüringen	FR63	Limousin
CZ01	Praha	EE00	Eesti	FR71	Rhône-Alpes
CZ02	Střední Čechy	GR11	Anatoliki Makedonia, Thraki	FR72	Auvergne
CZ03	Jihozápad	GR12	Kentriki Makedonia	FR81	Languedoc-Roussillon
CZ04	Severozápad	GR13	Dytiki Makedonia	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur
CZ05	Severovýchod	GR14	Thessalia	FR83	Corse
CZ06	Jihovýchod	GR21	Ipeiros	FR91	Guadeloupe
CZ07	Střední Morava	GR22	Ionia Nisia	FR92	Martinique
CZ08	Moravskoslezsko	GR23	Dytiki Ellada	FR93	Guyane
DK00	Danmark	GR24	Stereia Ellada	FR94	Réunion
DE11	Stuttgart	GR25	Peloponnisos	IE01	Border, Midland and Western
DE12	Karlsruhe	GR30	Attiki	IE02	Southern and Eastern
DE13	Freiburg	GR41	Voreio Aigaio	ITC1	Piemonte
DE14	Tübingen	GR42	Notio Aigaio	ITC2	Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste
DE21	Oberbayern	GR43	Kriti	ITC3	Liguria
DE22	Niederbayern	ES11	Galicia	ITC4	Lombardia
DE23	Oberpfalz	ES12	Principado de Asturias	ITD1	Provincia Autonoma Bolzano/Bozen
DE24	Oberfranken	ES13	Cantabria	ITD2	Provincia Autonoma Trento
DE25	Mittelfranken	ES21	País Vasco	ITD3	Veneto
DE26	Unterfranken	ES22	Comunidad Foral de Navarra	ITD4	Friuli-Venezia Giulia
DE27	Schwaben	ES23	La Rioja	ITD5	Emilia-Romagna
DE30	Berlin	ES24	Aragón	ITE1	Toscana
DE41	Brandenburg — Nordost	ES30	Comunidad de Madrid	ITE2	Umbria
DE42	Brandenburg — Südwest	ES41	Castilla y León	ITE3	Marche
DE50	Bremen	ES42	Castilla-La Mancha	ITE4	Lazio
DE60	Hamburg	ES43	Extremadura	ITF1	Abruzzo
DE71	Darmstadt	ES51	Cataluña	ITF2	Molise
DE72	Gießen	ES52	Comunidad Valenciana	ITF3	Campania
DE73	Kassel	ES53	Illes Balears	ITF4	Puglia
DE80	Mecklenburg-Vorpommern	ES61	Andalucía	ITF5	Basilicata
DE91	Braunschweig	ES62	Región de Murcia	ITF6	Calabria
DE92	Hannover	ES63	Ciudad Autónoma de Ceuta	ITG1	Sicilia
DE93	Lüneburg	ES64	Ciudad Autónoma de Melilla	ITG2	Sardegna
DE94	Weser-Ems	ES70	Canarias	CY00	Kypros/Kıbrıs
DEA1	Düsseldorf	FR10	Île-de-France	LV00	Latvija
DEA2	Köln	FR21	Champagne-Ardenne	LT00	Lietuva
DEA3	Münster	FR22	Picardie	LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
DEA4	Detmold	FR23	Haute-Normandie	HU10	Közép-Magyarország
DEA5	Arnsberg	FR24	Centre	HU21	Közép-Dunántúl
DEB1	Koblenz	FR25	Basse-Normandie	HU22	Nyugat-Dunántúl

HU23 Dél-Dunántúl
 HU31 Észak-Magyarország
 HU32 Észak-Alföld
 HU33 Dél-Alföld
 MT00 Malta
 NL11 Groningen
 NL12 Friesland
 NL13 Drenthe
 NL21 Overijssel
 NL22 Gelderland
 NL23 Flevoland
 NL31 Utrecht
 NL32 Noord-Holland
 NL33 Zuid-Holland
 NL34 Zeeland
 NL41 Noord-Brabant
 NL42 Limburg (NL)
 AT11 Burgenland
 AT12 Niederösterreich
 AT13 Wien
 AT21 Kärnten
 AT22 Steiermark
 AT31 Oberösterreich
 AT32 Salzburg
 AT33 Tirol
 AT34 Vorarlberg
 PL11 Łódzkie
 PL12 Mazowieckie
 PL21 Małopolskie
 PL22 Śląskie
 PL31 Lubelskie
 PL32 Podkarpackie
 PL33 Świętokrzyskie
 PL34 Podlaskie
 PL41 Wielkopolskie
 PL42 Zachodniopomorskie
 PL43 Lubuskie
 PL51 Dolnośląskie
 PL52 Opolskie
 PL61 Kujawsko-Pomorskie
 PL62 Warmińsko-Mazurskie
 PL63 Pomorskie
 PT11 Norte

PT15 Algarve
 PT16 Centro (PT)
 PT17 Lisboa
 PT18 Alentejo
 PT20 Região Autónoma dos Açores
 PT30 Região Autónoma da Madeira
 SI00 Slovenija
 SK01 Bratislavský kraj
 SK02 Západné Slovensko
 SK03 Stredné Slovensko
 SK04 Východné Slovensko
 FI13 Itä-Suomi
 FI18 Etelä-Suomi
 FI19 Länsi-Suomi
 FI1A Pohjois-Suomi
 FI20 Åland
 SE01 Stockholm
 SE02 Östra Mellansverige
 SE04 Sydsverige
 SE06 Norra Mellansverige
 SE07 Mellersta Norrland
 SE08 Övre Norrland
 SE09 Småland med öarna
 SE0A Västsverige
 UKC1 Tees Valley and Durham
 UKC2 Northumberland and Tyne and Wear
 UKD1 Cumbria
 UKD2 Cheshire
 UKD3 Greater Manchester
 UKD4 Lancashire
 UKD5 Merseyside
 UKE1 East Riding and North Lincolnshire
 UKE2 North Yorkshire
 UKE3 South Yorkshire
 UKE4 West Yorkshire
 UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire

UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
 UKF3 Lincolnshire
 UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire
 UKG2 Shropshire and Staffordshire
 UKG3 West Midlands
 UKH1 East Anglia
 UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
 UKH3 Essex
 UKI1 Inner London
 UKI2 Outer London
 UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
 UKJ2 Surrey, East and West Sussex
 UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
 UKJ4 Kent
 UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset
 UKK2 Dorset and Somerset
 UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
 UKK4 Devon
 UKL1 West Wales and the Valleys
 UKL2 East Wales
 UKM1 North Eastern Scotland
 UKM2 Eastern Scotland
 UKM3 South Western Scotland
 UKM4 Highlands and Islands
 UKN0 Northern Ireland

PAYS CANDIDATS – Régions statistiques dans niveau 2

BG11 Severozapaden
BG12 Severen tsentralen
BG13 Severoiztochen
BG21 Yugozapaden
BG22 Yuzhen tsentralen
BG23 Yugoiztochen
RO01 Nord-Est
RO02 Sud-Est
RO03 Sud
RO04 Sud-Vest
RO05 Vest
RO06 Nord-Vest
RO07 Centru
RO08 București